



Participation

Plaisir

Prudence

Chez Les Côteux de Sherbrooke, la sécurité n'est pas une option mais une obligation, une responsabilité individuelle et collective

Plan d'urgence (accident, malaise et bris)

Tous doivent jouer un rôle, merci de vous impliquer

Accident

Prise en charge de l'événement

Le Chef de file (ou le serre-file si le chef de file est blessé) est responsable ou désigne des responsables pour :

- Sécurité des personnes
- Activités supports
- La personne responsable utilise les compétences des membres du groupe pour accomplir les différentes tâches

Sécurité des personnes

- Évaluer rapidement les dangers pour sa propre vie et celle du blessé et prendre la décision si la route ou la piste cyclable doit être bloquée.
- Ne pas déplacer le blessé à moins que sa position l'expose à d'autres dangers
- Prendre les précautions pour éviter d'autres blessures
- Un membre qui a des qualifications en soins de santé porte assistance auprès du blessé et si besoin appelle les services d'urgence (911) elle devrait avoir un cellulaire afin de parler avec la répartitrice si besoin de faire des manœuvres. Bien indiquer qu'il y a une personne blessée.
- Créer un écran si nécessaire (soleil, pluie, etc.)
- Contacte un proche de la personne blessée au besoin
- Éviter de créer un attroupement à proximité de l'accident

Activités supports

Le responsable doit :

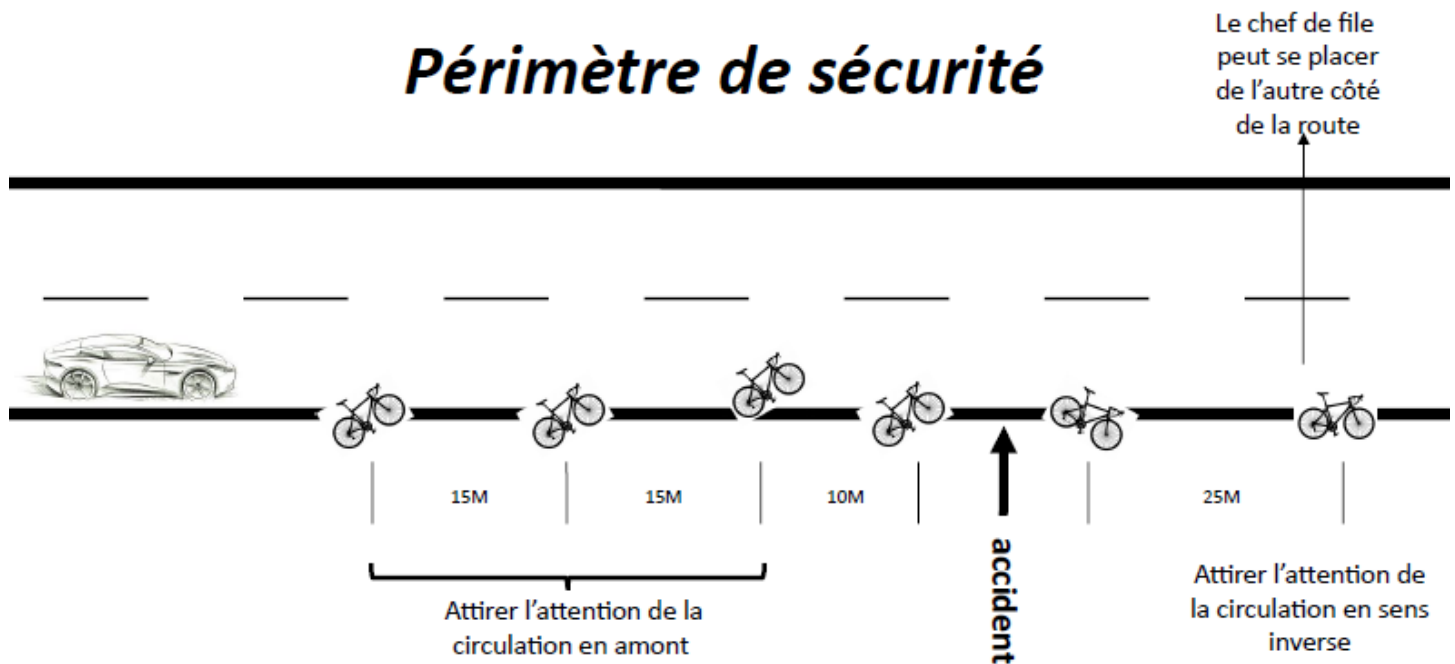
Rester calme et se placer en sécurité en retrait de la chaussée (**si possible entrée de cour**) et établir un **périmètre de sécurité**.

Coordonner avec les autres membres du groupe :

- Gestion de la circulation dans les deux sens au besoin; stopper, ralentir ou laisser passer en alternance
- Faire déplacer les autres cyclistes avec leur vélo dans un endroit sécuritaire.

- Prendre en photos les éléments de preuve de l'accident. (Véhicule impliqué, la route en amont, en aval et tous ce qui peut nous être utile pour le rapport d'accident)
- Aviser l'automobiliste concernés et les témoins de demeurer sur place s'il y a lieu.
- Sécuriser les équipements du blessé et de son accompagnateur. Bien noter l'adresse choisie à cette fin

Périmètre de sécurité



Le chef de file après avoir parlé avec le serre-file pour savoir comment sont les autres membres décide **comment poursuivre la randonnée** de la façon la plus sécuritaire possible.

Au retour, le chef de file complète le **rapport d'accident**

Détérioration de la santé d'un membre au cours d'une sortie

Responsable de la prise en charge de l'événement : Chef de file ou la personne qu'il désigne à cet effet

Dans certains cas, le chef de file jugera qu'un autre membre présent est mieux habilité pour prendre en charge l'événement. Il pourrait aussi préférer dispenser les premiers soins ou assurer les activités de support. Ce qui prime, c'est qu'il s'assure que toutes ces tâches soient remplies.

Au cours d'une sortie, il peut arriver qu'un membre ait un malaise. Il faut alors agir prudemment et appeler les services d'urgence au besoin. Dans le cas contraire, il faut être tout aussi prudent dans le choix de l'une ou l'autre des options suivantes:

- mettre fin à la sortie pour cette personne et qu'une personne du groupe ou un proche vienne la récupérer en voiture
- terminer le trajet plus lentement avec un ou deux accompagnateurs du groupe
- reprendre la route avec le groupe après un court repos et réévaluer la situation au besoin

La personne concernée est habituellement la mieux placée pour prendre la décision. **Dans certains cas, il faudra toutefois que le chef de file lui impose une décision pour sa propre sécurité.**

Dans la plupart des cas, s'il y a lieu de contacter un proche pour qu'il vienne chercher la personne, celle-ci sera en état de le faire elle-même. Ne jamais laisser une personne seule. Dans ces cas, il est toujours préférable que deux membres restent avec la personne et complètent par la suite ensemble leur randonnée.

Le transport en ambulance est au frais du membre. Il est quand même recommandé d'appeler l'ambulance en cas de doute.

S'assurer que les personnes ont le trajet.

Problème mécanique

S'il s'agit d'un problème mineur, dans la majorité des cas un membre du groupe sera en mesure d'apporter son aide pour permettre à la personne de reprendre la route.

Dans certains cas, il sera impossible que le membre termine le trajet. Le chef de file déterminera avec les membres présents la meilleure solution parmi les suivantes :

- Le groupe termine la randonnée et un d'entre eux retourne chercher la personne et la bicyclette
- Le membre dont le vélo ne peut rouler appelle un proche pour qu'il vienne le chercher
- Le membre dont le vélo ne peut rouler, appelle le CAA s'il possède sa carte de membre et qu'il est sur une voie de circulation accessible aux véhicules d'urgence

Si l'incident survient dans une section de route plutôt isolée, il est préférable qu'une autre personne reste avec le membre et soit récupérée à la même occasion ou que deux personnes restent avec le membre et reprennent la route une fois que la personne a été récupérée avec son vélo.

Bonne saison et soyez prudent(e)